

Règlement du concours contes et nouvelles 2018

1 - Ce concours est ouvert à 4 catégories d'écrivains francophones des 7 ans n'ayant jamais été édités :

- élèves des classes de primaires (conte : maximum 4 pages – illustrations souhaitées)
- collégiens (conte : maximum 4 pages)
- lycéens (nouvelle : maximum 8 pages ou conte maximum 4 pages)
- adultes (nouvelle : maximum 8 pages ou conte maximum 4 pages)

Les textes seront dactylographiés, remis en 6 exemplaires et limités à un seul texte par personne, sous enveloppe anonyme à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN
Concours contes et nouvelles 2018
(Faire figurer sa catégorie et le type d'écrit sur l'enveloppe)
5 rue Pissebaque - 47410 LAUZUN

2 - Pour garantir l'anonymat, l'auteur utilisera un pseudonyme qu'il inscrira en haut de chaque page. Il joindra à son texte une enveloppe cachetée sur laquelle seront indiqués le pseudonyme et la catégorie contenant une lettre, signée de sa main, déclinant sa véritable identité, indiquant son adresse, son numéro de téléphone. Dans cette lettre il affirmera être l'auteur du texte présenté en rappelant l'intitulé du texte, la catégorie, le pseudonyme qu'il a choisi et autorisera sa publication (je m'appelle M X et j'ai signé M ZZ, mon texte s'intitule xyz ...). S'il est mineur, il joindra une autorisation parentale et précisera dans sa lettre la catégorie dans laquelle il participe.

3 - Le thème 2018 est : «**Quand vient l'aube...**»

4 - Aucune participation financière n'est demandée.

5 - La date limite de participation est arrêtée au **9 avril 2018**.

6 - Si l'une des clauses du règlement n'était pas respectée, le jury se verrait dans l'obligation d'éliminer l'envoi concerné. Le fait de concourir entraîne l'acceptation du présent règlement.

7 - Les textes récompensés seront éventuellement imprimés à but non lucratif. En conséquence les écrivains céderont leurs droits de reproduction pour cette publication à titre non exclusif.

8 - La remise des prix aura lieu le **8 JUIN 2018 à 21 heures**.

9 - Le jury se porte garant du bon déroulement du concours. Aucune contestation ne sera admise.

Définition de la nouvelle

La nouvelle se distingue des autres genres littéraires par ses qualités spécifiques :

Le sujet est original.

C'est une histoire, un événement court.

Elle n'est ni légende, ni conte.

Les personnages sont peu nombreux.

Le rythme du récit est rapide et ne s'embarrasse pas de longs développements psychologiques et philosophiques.

Elle est ce difficile art de la concision, de l'essentiel, cette tension de l'écriture jusqu'à la chute qui fait souvent d'une anecdote un destin.

Définition du conte

C'est un récit généralement présenté comme imaginaire.

Les lieux, les personnages, les situations sont parfois invraisemblables : tuer une bête à sept têtes, grimper le long d'un haricot géant, etc ...

Certains contes - appelés contes de mensonge - évoquent même des « compétitions » entre les personnages pour savoir celui qui dira le plus gros mensonge.

Pour plus de renseignements, contactez

La Communauté de Communes du Pays de Lauzun
sportculture@ccpl47.fr
05.53.94.49.21

Ce concours est ouvert à tous les publics

*Pour les mineurs
Autorisation parentale*

Je soussigné (e)

Nom

Prénom

Adresse
.....

Autorise

Mon fils / Ma fille

Nom

Prénom

Né (e) le

à participer au
15^{ÈME} CONCOURS CONTES ET NOUVELLES
organisé par la Communauté de Communes du Pays de Lauzun

à, le

Signature

15^{ème} CONCOURS CONTES et NOUVELLES

Année 2018

"Quand vient l'aube..."

Sous la Présidence de

Pierre BELLEMARE

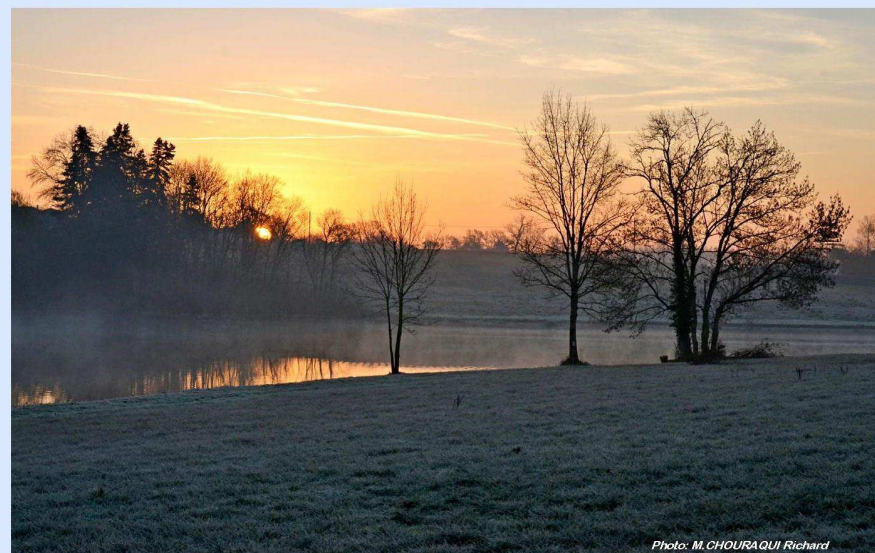


Photo: M. CHOURAQUI Richard

Renseignements / Règlement du concours :
05.53.94.49.21 - sportculture@ccpl47.fr
Communauté de Communes du Pays de Lauzun



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique